



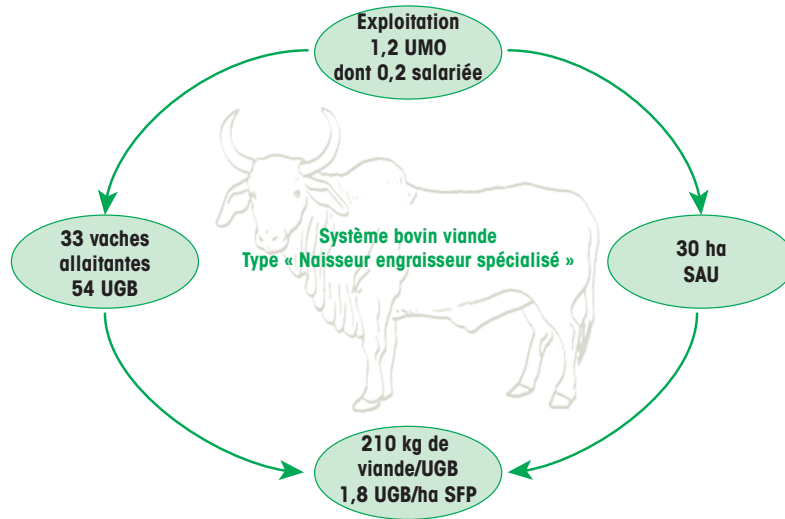
Martinique



# SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR SANS ACHAT EN MARTINIQUE



Système naisseur-engraisseur avec engraissement des veaux issus de l'exploitation. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et un taureau de race bouchère. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit à l'herbe avec une complémentation en concentrés. Enfin, la commercialisation intervient vers l'âge de 18-20 mois.



## Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



### Atouts

- Faibles charges de mécanisation
- Reproduction en monte naturelle
- Bonne efficacité économique

### Contraintes

- Fort impact des résultats de reproduction sur le revenu
- Pas de stock fourrager en cas de déficit d'herbe
- Forte dépendance à la disponibilité des concentrés
- Incidence forte des fluctuations de prix des concentrés sur le revenu de l'exploitation

COLLECTION RÉFÉRENCES

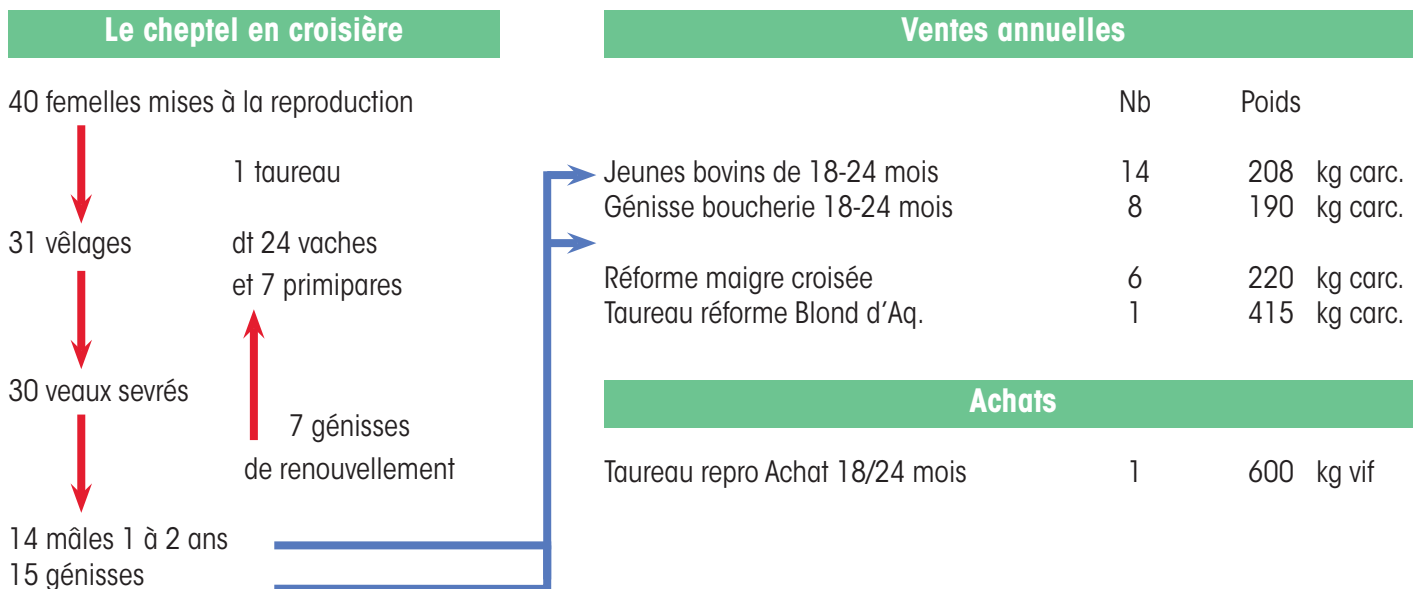


# LE TROUPEAU VIANDE

30 vaches allaitantes croisées de Brahman

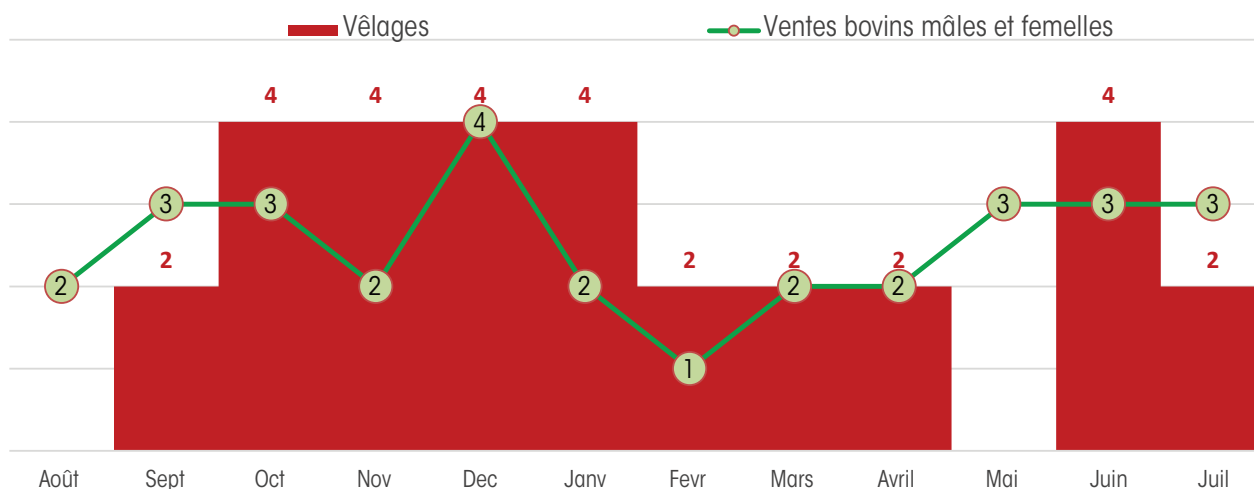
54 UGB

## Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue par des génisses nées sur l'exploitation. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de race bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-20 mois à un poids carcasse d'environ 210 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. On observe la perte d'un jeune bovin pendant la période d'engraissement.

## Répartition des ventes et des vêlages



## Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
IVV (j)	470
UGB viande/vache allaitante	1,64
Production viande vive	11 390 kg vifs
soit	210 kg vifs/UGB

\*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



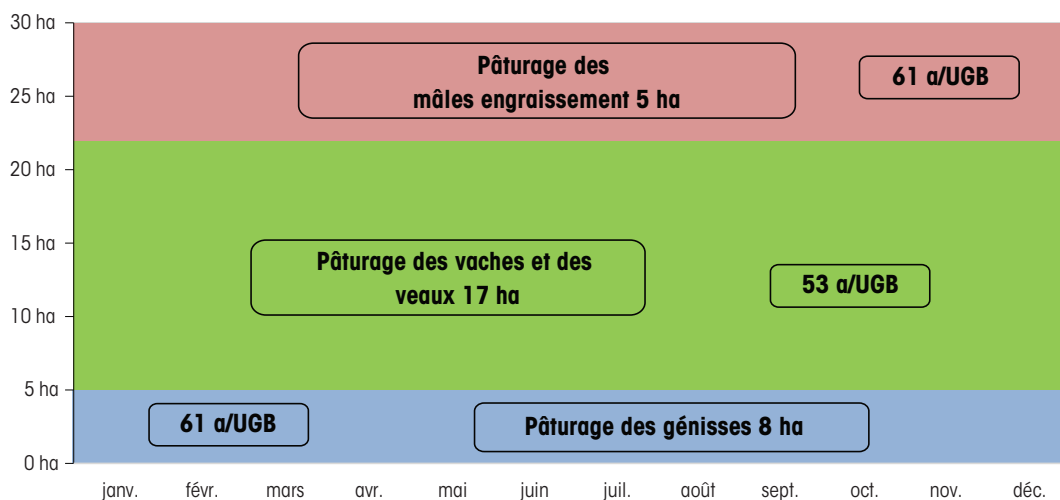
# LES SURFACES

## 30 hectares d'herbe

### Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	30 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Fertilisation N par ha SFP	30 N
Production de viande vive/ha SFP	380 kg vifs
Chargement corrigé	1,8 UGB/ha

### Utilisation des surfaces sur l'année



### Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	56 ares/UGB
Pâturage engraissement	61 ares/UGB
Consommation de concentrés	17,2 T
soit	318 kg/UGB

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant. La pousse de l'herbe est maximale pendant l'hivernage (second semestre de l'année) et est moindre pendant le carême (premier trimestre).

En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il peut bénéficier du réseau d'eau agricole.

Les animaux à l'engraissement pâturent. Ils reçoivent une ration complémentaire à base de concentrés du commerce (auxquels peuvent s'ajouter des coproduits comme la banane) pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.



# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Résultats en conjoncture 2016 - exploitation en croisière

Produit brut		66 820 €
<b>(% sur PB)</b>		<b>66 811 € par UMOF</b>
<b>45 % Viande troupeau allaitant :</b>		<b>29 950 €</b>
<b>Vente animaux</b>		<b>34 950 €</b>
8	Génisses boucherie 18-24 mois à 1 160 €	9 280 €
6	Réforme maigre croisée à 900 €	5 400 €
14	JB de 18-24 mois à 1 270 €	17 780 €
1	Taureau réforme 79 à 2 490 €	2 490 €
<b>Achat animaux</b>		<b>- 5 000 €</b>
1	Taureau repro achat 18-24 mois	5 000 €
<b>55 % Aides :</b>		<b>36 870 €</b>
<b>Aides PAC 1<sup>er</sup> pilier</b>		<b>24 540 €</b>
	dont ADMCA	13 000 €
<b>Aides 2<sup>ème</sup> pilier</b>		<b>3 830 €</b>
	dont PHAE	0 €
	dont ICHN	3 830 €
<b>Aides POSEI</b>		<b>8 500 €</b>

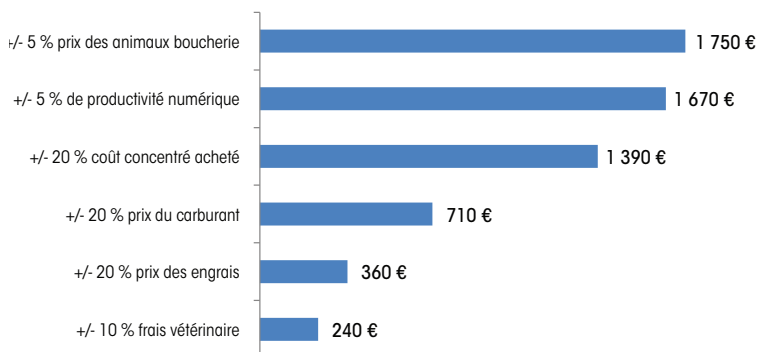
Charges		38 150 €
<b>(% du PB)</b>		
<b>17 % Charges opérationnelles :</b>		<b>11 420 €</b>
<b>Animales</b>		<b>9 550 €</b>
	Concentrés et minéraux	6 930 €
	Frais d'élevage	250 €
	Frais vétérinaires	2 370 €
	Divers autres	0 €
<b>Surfaces SFP</b>		<b>1 870 €</b>
	Engrais	1 820 €
	Semences et phyto	50 €
	Divers surfaces	0 €
<b>40 % Charges structurelles :</b>		<b>26 730 €</b>
<b>Hors amort. et frais financiers</b>		<b>26 730 €</b>
	Travaux par tiers	0 €
	Charges sociales exploitant	860 €
	Transport	0 €
	Carburants	3 570 €
	Entretien matériel	3 400 €
	MO salariée	3 920 €
	Foncier	4 180 €
	Autres achats externes	10 800 €
<b>43 % Excédent brut d'exploitation</b>		<b>28 670 €</b>

Approche trésorerie	
Annuité	970 €
soit 1,0 % du PB	
<b>Revenu disponible</b>	<b>27 700 €</b>
soit 27 700 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	3 220 €
Frais financiers	190 €
<b>Revenu agricole</b>	<b>25 260 €</b>
soit 25 260 € par UMOF	

## Sensibilités

Les résultats économiques sont très dépendants des prix de la viande et de la productivité du troupeau. Le principal poste des charges opérationnelles est celui des concentrés, d'où l'importance de l'engraissement au pâturage. Les frais de MO et de mécanisation sont les postes les plus importants des charges de structure. La productivité de la main-d'œuvre et l'économie générale procurent une bonne efficacité économique : 43 % d'EBE sur produit).



Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr  
Achevé d'imprimer en Novembre 2017  
ISBN : 978-2-36343-890-4  
Novembre 2017 – Référence Idele : 0017 602 021  
Réalisation : Corinne MAIGRET  
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :  
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75  
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95  
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84  
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84  
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29  
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

## RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

